La Pochette Nationale

TIRAGE DU 6 JANVIER 1966

Liste des numéros gagnants

(suite)

Le tirage de la Pochette Nationale vient officiellement il y a quelques jours parmi ville d'une erreur matérielle dans la disposition des roues, a été recommencé mercredi matin.

Le n° 1.021.746 gagne 100.000 fr.

LOTS DE 25 FRANCS

Les numéros suivants gagnent chacun 25 francs :

1006805	802237	1121353	1108753	751508							
1243440	1512027	551235	1131211	625298							
1351629	1529405	581750	521315	1545653							
1488042	723664	1001512	1000000	1172788							
1022107	1216180	1562212	1000000	920002							
1656409	506244	799138	1000000	1359410							
1011639	811605										
1073235	1055543	738214	1279594	766578							
822018	1339215	1[illegible]	[illegible]	1339415							
1668313	825377	[illegible]	[illegible]	1573[illegible]							
1189679	1132509	1068392	1596235	901156							
1531929	450947	1558992	454567	1558566							
656866	54104	1299798	1558566	1[illegible]							
1066393	[illegible]	1292333	1512150	[illegible]							
1482265	[illegible]	1128749	573[illegible]	[illegible]							
746764	1441991	1554256	1539688	1270511							
1435332	1252376	1490256	1353867	1312279							
1645226	662087	533438	1500557	1640665							
1565092	1385983										
[illegible]	548300	206206	801625	500001							
1006832	733330	1211308	1033512	938108							
551438	901651	655095	451002	1654256							
[illegible]	1[illegible]	552277	1092341	1168009							
1300046	1271220										
1085900	743883	739315	817867	1286648							
687103	826662	1578409	887666	1503410							
1[illegible]	565434	725061	[illegible]	649941							
1403011	1466566	653613	985619	1533892							
1345417	1038876	584205	734189	1473279							
1[illegible]	502964	811057	661151	1112202							
1139922	1196575	532972	665397	1321968							
1535537	1662297	903237	1554928	1225786							
1139509	1044533	1623124	988372								
1125516	1234473	1240547	1638545	1586242							
631862	982400	1658526	1897219	924910							
1441084	1354027	1421948	692874	1672078							
835061	1[illegible]	1[illegible]	1150354	1325786							
579161	832950	1222531	654856								
643768	850490	529259	763892	1644931							
1[illegible]	681362	931440	1153620	729382							
1487168	1099061	1677747	735083								
307226	1[illegible]	1[illegible]	1[illegible]	1404312							
1[illegible]	1[illegible]	1127738	613905	1270080							
1[illegible]	1[illegible]	1316552	1535717	570282							
1305018	1605033	589475	607210	1162901							
1578045	1053102	1108788	723689	1110911							
1786615	1328503	737676	1032540	919001							
1[illegible]	1[illegible]	1[illegible]	1492290	1070304							
531567	1572642	628343	548388	751064							
1469127	1679573	1529286	1008382	832442							
763773	847697	1061813	1335484	503228							
725813	685962	1081023	558831	553919							
1[illegible]	1349087	1206027	1206027	747419							
1525768	1061772	715157	637209								
1641784	1101150	1595731	1400068	812684							
889143	1424429	1627292	1603337	792687							
1[illegible]	1[illegible]	1[illegible]	788228	673635							
500469	1[illegible]	1[illegible]	1[illegible]	1[illegible]							
1[illegible]	1[illegible]	1[illegible]	1403718	1379698							
1270522	1544468	1239641	1659934	870400							
402584	1681448	892744	1281142	1563080							
1271993	1044885	1047759	781097	1085776							
633000	515403	540751	1517542	549234							
248207	1493791	1664718	963504	1624331							
1[illegible]	657250	718356	1575907								
710384	604067	1400042	1132298	634531							

(*A suivre*).

Informations Diverses

Une femme poliée essaie d'enlever une jeune fille

Bordeaux, 6 janvier. — Le procureur de la République a ordonné l'ouverture d'une enquête au sujet d'une affaire mystérieuse et qui frise même l'invraisemblance. Une jeune fille de seize ans, Berthe R..., demeurant rue de Bellort, aurait failli être victime d'un rapt, dans des circonstances romanesques, de la part d'une femme voilée qu'elle aurait rencontrée en compagnie d'un autre individu qu'elle passait ses vacances. L'inconnue lui aurait remis dans cette ville un paquet de lettres destinées à lui faire connaître son véritable père et, le soir du 3 janvier, après lui avoir donné rendez-vous à la deuxième barrière de l'avenue Thiers, à Bordeaux, aurait cherché à l'entraîner vers Cenon, et à l'enlever, en lui disant qu'elle avait été, à sa naissance, substituée à une autre enfant et qu'elle voulait la rendre à son véritable père. La jeune Berthe, après une lutte dont elle porte encore les traces, parvint à s'échapper des mains de l'inconnue et à revenir auprès de ses parents à qui elle raconta toute l'histoire.

Un train égaré

Senlis, 6 janvier. — Le train de voyageurs 21, de Paris à Amiens, parti hier soir à six heures de la gare du Nord, était resté en cours de route. Ce fait, vraiment extraordinaire, a été provoqué par une erreur d'aiguillage commise à la sortie du pont de Creil. Au croisement des voies où le convoi se présente, à 9 h. 47, il fut tout simplement dirigé sur Compiègne au lieu d'être aiguillé sur Amiens. Se sachant serré de près par l'express 167, parti de la gare du Nord à 6 h. 20, lequel suivait à quelques minutes, le mécanicien, pour éviter une collision, prit le parti le plus sage : forcer de vapeur et poursuivre sa route jusqu'à la plus proche voie de garage, qui se trouve à Pont-Saint-Maxence et ce, au grand ahurissement des chefs de gare de Villers-Saint-Paul et Rieux-Angicourt, qui virent passer devant leur gare ce convoi tout à fait inattendu. De leur côté, les voyageurs, qui s'étaient aperçus de la fausse route suivie par le train, lequel marchait à grande allure, brûlant les stations sur son passage, étaient en proie aux plus vives inquiétudes. Enfin, le train stoppa à quelque distance de la gare de Pont-Saint-Maxence, où il se fit aiguiller sur une voie de garage. Quelques minutes plus tard survenait l'express qui passait comme une trombe. Le train resté en gare, les chefs de gare, les chefs de gare ayant été prévenus, rejoignirent Creil et reprendre à l'aiguillage la voie qu'il aurait dû suivre deux heures auparavant.

Un mort tue sa femme et se suicide

Lisieux, 6 janvier. — La nuit dernière, un drame sanglant s'est produit à St-Cyr-de-Rouveray. Le nommé Goubert, ouvrier de filature, âgé de 59 ans, après avoir assommé sa femme, âgée de 57 ans, la déposée sur son lit, s'est couché auprès d'elle et, avec son fusil, s'est tiré un coup de cette arme dans la bouche. Le mort a été foudroyante. Goubert était un alcoolique invétéré et faisait des scènes continuelles à sa femme.

Institutrice brûlée vive

Yssingeaux, 8 janvier. — Mme Vinon, institutrice libre, demeurant à Gourdon, a été trouvée brûlée dans sa cuisine. On croit à un accident.

Romanichels assassins

Mont-de-Marsan, 8 janvier — Une bande de romanichels, composée d'une trentaine de personnes, avait obtenu de donner une représentation acrobatique à Beylongue (Landes). A la fin du spectacle, les saltimbanques annoncèrent le tirage d'une tombola. L'annonce des gros lots qui étaient exposés dans une machine à coudre et des tableaux, fit délier largement les cordons de la bourse des spectateurs, mais au moment de tirer la tombola, les nomades, dont les voitures avaient été entre temps rapidement attelées, prirent la fuite avec la recette. Furieux d'être ainsi floués, quelques paysans se lancèrent à la poursuite des fuyards, réclamant obstinément leur argent. Les nomades s'armèrent de leviers, de barres de fer et se mirent en ligne sans aucune arme qui les suivaient, trappant à tort et à travers. Six hommes ne tardèrent pas à s'affaisser sanglants sur la route. L'un est mort après une agonie de six heures ; deux autres sont dans un état désespéré, et trois autres moins grièvement atteints. La gendarmerie se lança à la poursuite des meurtriers qu'elle parvint à arrêter à quelques kilomètres du théâtre du drame. Toute la bande a été écrouée.

Le suffrage universel en Allemagne

Berlin, 8 janvier. — Le 10 janvier, les libéraux interpelleront, au Landtag, le chancelier de Bülow sur la réforme électorale en Prusse. Les socialistes ont organisé pour le 9 janvier un grand nombre de réunions publiques pour réclamer le suffrage universel. Des troubles ne sont pas à craindre. On ne croit pas, d'ailleurs, dans les milieux informés, que la réforme électorale, dont le besoin se fait cependant sentir en Prusse, soit à la veille d'aboutir.

Nouvelles de Partout

PARIS

— Le président du Conseil prépare un mouvement préfectoral qui sera soumis à la signature du Président de la République dans le Conseil des ministres de lundi prochain. Un mouvement aura pour point de départ la vacance de deux préfectures : celle de Seine-et-Marne et celle de la Vienne.

— Le ministre de la guerre a donné son approbation aux propositions du général Lyautey relatives au rapatriement d'une partie des troupes qui ont opéré contre les Beni-Snassen, et à l'organisation des postes de police.

— D'après un rapport officiel, la vente des tabacs a été très mauvaise en 1904 et 1905 ; pendant la même période le nombre des relégués a diminué.

FRANCE

— On mande des Sables-d'Olonne qu'une tempête violente s'est abattue sur cette côte, accompagnée de pluie et de grêle. La mer est houleuse ; plusieurs bateaux ne sont pas rentrés, on est inquiet sur leur sort.

— Sur l'ordre du parquet de Saint-Jean d'Angély, M. Funay, notaire à Saint-Savinien, a été arrêté.

— Une féculerie située à Fauconpierre (Vosges) a été détruite par un incendie, les dégâts sont considérables.

— Le sac de lettres volées à St-Flour vient d'être retrouvé devant la porte de la poste. Il contenait toutes les lettres, cartes de visite, fils administratifs et même les mandats. Seuls les billets de banque manquent dans les lettres dérobées avaient disparu. Malgré toutes les recherches on ne sait toujours pas quel est le voleur.

— A Cornellas, Rivière (Pyrénées-Orientales), un menuisier a blessé grièvement à coups de revolver sa femme dont il était séparé depuis douze ans et à laquelle il reprochait son inconduite. Le meurtrier s'est constitué prisonnier.

— A la suite d'un banquet d'adieu offert au sous-préfet de Mauriac, une bagarre s'est produite. M. Brun, député, qui avait assisté au banquet, a reçu un coup de poing qui a brisé l'aile de son chapeau. Un de ses amis, huissier, a été contusionné au visage. On a procédé à plusieurs arrestations.

ETRANGER

— Le sultan du Maroc prend ses dispositions en vue du remplacement par les troupes marocaines et algériennes des troupes françaises qui occupent actuellement la kasba des Médiouna.

La Loterie de la Presse du Nord

Le tirage de la Loterie

Le tirage de la Loterie de la Presse du Nord, primitivement fixé au mois de Juin 1906, avait été avancé. Il semblait, en effet, que du public pour cette loterie serait permis à tous de penser que le placement des billets serait terminé au 31 décembre.

Malheureusement, le nombre considérable des concurrentes et produit une certaine déviation dans le courant poussant le public vers la Loterie de la Presse du Nord.

Aussi, sans adopter la date extrême du mois de Juin, nous avons cru devoir retarder notre tirage et nous laisserons un peu en la circonstance, au grand public aux amis de la Presse, et, particulièrement à toutes les sociétés de la région, pour obtenir de tous un concours réel et efficace, en vue de nous permettre l'écoulement rapide du stock de billets qui nous restent.

Donc, prenez bien vite des billets de la Loterie de la Presse du Nord, la plus avantageuse, nous l'avons démontré, de toutes les loteries autorisées en cours.

EN VENTE PARTOUT

Dépôt Général : 19, *Rue Faidherbe, LILLE*

LE FROID & LA NEIGE

DANS LA RÉGION

A ROUBAIX

Après plusieurs jours de fortes gelées suivies d'un relèvement sensible de la température, hier matin, à dix heures et demie, la neige s'est mise à tomber à gros flocons que faisait voltiger un vent violent. Vers midi, la neige a été remplacée par une pluie fine qui rendait les rues de la ville glissantes et boueuses.

Morte de congestion

Les voisins de Mme Emma Colin, âgée de 75 ans, institutrice libre, demeurant rue de Sébastopol, 37, inquiets de ne plus la voir depuis plusieurs jours, informèrent mercredi matin M. Delleil, commissaire de police du 2e arrondissement. Ce dernier envoya un agent qui, à l'aide d'une échelle, parvint à entrer dans la chambre à coucher située au premier étage, la fenêtre de cette dernière étant mal fermée. Après un rapide examen de l'appartement, l'agent continua ses recherches et trouva le cadavre de Mme Colin étendu sur le palier, dans une tenue qui indiquait que la malheureuse était morte peu de temps après s'être levée. M. le docteur Bôle, qui a visité le corps, attribue la mort à une congestion.

Un fil téléphonique tombe sur le trolley et électrocute quatre chevaux. Deux sont foudroyés, les deux autres grièvement atteints

Mercredi au peu avant midi, un grave accident s'est produit rue de Lannoy, en face de la brasserie Delcourt. Deux attelages montaient vers la place Sainte-Elisabeth. Le premier, conduit par Mahieu Alphonse, âgé de 32 ans, demeurant rue du Pôle-Nord, 10, à Lille, appartenait à Mme Vve Delesne, savonnière, rue de l'Arbrisseau, 42, à Lille, le second de la maison Delespierre-Leman, commionnaire-expéditeur, rue de l'Alma, était conduit par Alcide Dambrine, 45 ans, demeurant rue Faherf, cour Desplechin, 1. Arrivé en face de la brasserie, le premier conducteur vit soudain ses deux chevaux s'abattre lourdement sur le sol. Il descendit de son siège et s'aperçut que ses chevaux venaient d'être atteints par un fort courant électrique amené jusqu'au sol par un fil téléphonique qui, sous le poids de la neige, s'était détaché d'une herse placée sur un toit, près du boulevard de Reims, puis avait été jeté par le vent sur le trolley, d'où il était descendu pour traîner sur le pavé, sur une longue distance. Un des chevaux valant 1 000 francs avait été tué par le courant et l'autre fortement électrisé. Voulant venir au secours du savonnier et ignorant le motif de la chûte des chevaux, le domestique de la maison Delespierre-Leman fit avancer son équipage près de celui qui était en panne. Ses chevaux marchèrent sur le fil caché sous la neige et s'abattirent à leur tour, l'un tué net, l'autre ne valant guère mieux. Tandis qu'on mettait en devoir de relever les deux chevaux malades et de les conduire à l'écurie de la brasserie, le fil meurtrier fut coupé et isolé par un wattman de la Compagnie des tramways. M. Demore, vétérinaire, est venu donner des soins aux animaux puis il les a fait transporter à son infirmerie de la rue des Fabricants. Jusqu'à présent, il n'ose pas se prononcer sur les suites de l'accident. Me Buna, huissier, a fait un constat de la mort des deux chevaux et M. Delleil, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités de cet accident. Le cheval de M. Delespierre-Leman est estimé 1.800 francs.

Un accident à la gare

Un très grave accident s'est produit hier vers cinq heures du soir, à la gare du Nord. M. Alexandre Muerthe, demeurant rue de l'Ouest, charbonnier au service de MM. Lepoutre-Sis et Cie, négociants en charbons, rue de l'Ouest, descendait d'un wagon lorsque par suite d'un faux pas, il tomba à la renverse sur une traverse de la voie. Relevé avec de fortes contusions aux reins et aux hanches, le blessé fut transporté à l'Hôtel-Dieu, dans la voiture d'ambulance.

A VALENCIENNES

Le dégel

Après le gel de ces jours derniers, plus particulièrement de dimanche ; après le verglas de lundi ; après la pluie de mardi, il a neigé mercredi ; mais la neige n'a pas tardé à fondre et quelques heures après il n'y en avait plus trace. C'est le dégel.

CHRONIQUE MINIÈRE

LE FEU A LA FOSSE N° 5

des Mines de Courrières

L'émotion

L'incendie qui existe dans la veine Marie Nord-Ouest de la fosse n° 5 de la concession de Courrières, située sur la commune de Sallaumines, a, il faut le reconnaître, vivement impressionné la population ouvrière du bassin houiller du Pas-de-Calais. A ce seul mot de Courrières toute la France sentit vibrer en elle les angoisses qui l'étreignirent lors de la terrible catastrophe du 10 mars 1906 et dans laquelle plus d'un millier de mineurs trouvèrent la mort.

Chez la plupart, à l'annonce que le feu était au puits n° 5, on voulut voir un rapprochement avec celui du n° 3 que certains croient toujours être la cause déterminante du sinistre et partout, on put enregistrer un sentiment de frayeur authentique.

Ce sentiment a-t-il été partagé par ceux qui ont la lourde responsabilité de veiller à la protection des travailleurs du sous-sol ? On peut le supposer en voyant les ingénieurs du contrôle des mines et tout particulièrement M. Léon, ingénieur en chef, multiplier leurs visites dans le quartier menacé, en les voyant prescrire les mesures les plus propres à combattre l'incendie qui leur fut signalé, rappelons-le en passant, le lundi 23 décembre dernier.

Le délégué mineur Lemal lui aussi multiplie ses démarches, et la surveillance de tous les instants, exercée par cet homme de métier, connaissant bien la mine, suffit à prouver qu'il y a danger. M. Lemal ne néglige rien de ce qui peut assurer la sécurité des ouvriers, ses camarades du travail.

Le Gouvernement lui-même, désireux de se renseigner sur l'état de gravité que présente l'incendie qui atteint l'un des quartiers les plus riches du puits n° 5, et aussi dans le but de s'assurer si les travaux de protection ont réellement été mis en ouvrage, consistent, nous l'avons dit, en la construction d'épais barrages isolateurs en maçonnerie, sont suffisants, a délégué M. Barthou, ministre des Travaux publics, qui s'est rendu à cet effet, mercredi matin, à Sallaumines.

M. Barthou à Billy-Montigny

Le ministre est arrivé à 9 heures et demie du matin, en automobile, venant d'Arras où il avait passé la nuit à la préfecture. Il était accompagné de MM. Trépond, préfet du Pas-de-Calais ; Chargueraud, directeur des routes, de la navigation et des mines au ministère des Travaux publics ; Lamirault, chef de cabinet du ministre ; Léon, ingénieur en chef du contrôle des mines ; Heuriaux, ingénieur ordinaire, et Thomas, sénateur général à la préfecture du Pas-de-Calais.

M. Guerre, ingénieur principal, reçoit le ministre et les personnages qui l'accompagnent, dans son bureau, voisin de la mine. Après les présentations faites par M le préfet, M. Guerre étale sous les yeux du ministre le plan de la veine Marie Nord-Ouest et donne les explications susceptibles de renseigner complètement les visiteurs sur l'état des travaux qu'ils vont inspecter.

Etat des travaux en cours

Le foyer de l'échauffement constaté est entouré d'un ceinturage d'argile et pourvu d'un tuyau de dégagement permettant l'évacuation des fumées et du gaz.

Actuellement les voies d'entrée d'air donnant accès au périmètre ainsi circonscrit sont barrées.

Dès que les travaux seront terminés, on entreprendra les barrages sur les voies de sortie ou de communication avec d'autres travaux. Le dernier barrage sur le retour d'air définitif du feu sera entrepris en dernier lieu.

Le travail s'effectuera comme suit : On établira d'abord des barrages provisoires pour supprimer immédiatement les entrées d'air et on les complétera au fur et à mesure par des barrages en briques et ciment ayant une épaisseur de deux à trois mètres, suivant l'ouverture de la galerie.

A travers la mine

M. le ministre des Travaux publics est descendu, accompagné des ingénieurs déjà nommés auxquels s'étaient joints M. Méllard, sénateur du Jura, le délégué mineur Lemal et MM. Guerre, ingénieur principal, Scherrer et Dupont, ingénieurs de la compagnie de Courrières.

Voulant que le public soit exactement renseigné sur ce qui se passe dans le fond de la mine, M. Barthou invita les journalistes présents à se joindre à lui, ce que tous firent de bonne grâce.

Vêtus, avant on passe dans les cabines où l'on revêt la cote de travail du mineur, M. Trépond, préfet, est le premier, il prend place à la cabine du ministre qui répond présent, portant crânement le chapeau de cuir bouilli, il se précipite vers la sortie où bientôt, en caravane, tous nous nous dirigeons vers le puits.

Il est dix heures 25 exactement lorsque la cage nous engouffre dans les entrailles de la terre, nous causons si aucun de nous ne semble choire que nous courons vers cet incendie dont un gaz pacte seul et qui effraie tant la population minière de la concession de Courrières.

Bientôt nous sommes à l'étage de 228 mètres, nous quittons la cage, du moins, nous étions quelque peu serrés et nous voilà dans la bowette Nord, où M. Dumaison, ingénieur divisionnaire, nous reçoit.

Le long de la bowette nous trouvons déposés des tas de matériaux volés des voies qui vous les obstruées par des barrages. Nous parcourons la voie du second plat conduisant directement à la veine Marie Nord-Ouest, pour gagner le travail du second plat.

Nous gravissons ce treuil où au milieu se trouve un barrage d'argile et où l'on procède aux travaux d'ancrage devant permettre la construction d'un gros barrage de trois mètres.

Après être redescendus jusqu'au pied du treuil et traversé la tête du treuil Marjolaine, l'on aborde en remontant le long du treuil de la veine Marie. Nous approchons le foyer de l'incendie.

Nous stoppons devant l'équipe de sauveteurs. M. le ministre constate que les appareils dont ils sont pourvus sont bien conformes à ceux prescrits par sa circulaire.

L'endroit où tous nous rendons étant considéré comme dangereux, deux sauveteurs nous précèdent. Tous sous quelques-uns des lampes contre des lampes à benzine et après avoir traversé le barrage « moral » fermé et surtout destiné à empêcher les ouvriers d'approcher, nous nous dirigeons vers le foyer de l'incendie.

Nous marchons en silence à la file indienne, suivant de loin les deux sauveteurs dont l'un porte deux sources blanches devant signaler la présence de gaz méphitiques — par mesure de prudence, nous nous arrêtons de vingt mètres en vingt mètres. La route est pénible, il nous faut souvent marcher en rampant, nos mains nous aident puissamment, — le ministre fait cependant bonne contenance.

Après avoir parcouru ainsi deux cents mètres, nous arrivons dans la taille Roger où une forte odeur d'acide carbonique se dégage. Vraiment l'air y est peu respirable ; et pourtant, nos lampes s'éteignent sauf celles de M. Guerre, ingénieur principal, et du délégué mineur Lemal, qui, en habitués de la mine, portent leur lampe à hauteur voulue pour la laisser dans le bon air. Nous avançons encore quelque peu et alors nous nous trouvons en face d'un barrage d'argile derrière lequel, à quinze mètres seulement, se trouve le foyer de l'incendie.

Nous sommes donc en face du barrage d'argile, là M. le ministre se fait renseigner minutieusement et longuement sur les travaux entrepris. S'adressant au délégué ouvrier Lemal, il lui pose quelques questions et lui demande notamment s'il a vu le feu ou du charbon rougi. Celui-ci répond franchement non ! Mais j'ai constaté de forts dégagements de fumées et de odeurs de gaz.

Le barrage est traversé par un tuyau permettant l'échappement des gaz. M. le ministre, bravant tout danger, s'en approche pour sentir si le dégagement d'air impur est grand ; puis il demande au délégué mineur à l'inviter en le priant de lui dire ce qu'il pense de ces émanations.

Le délégué Lemal imite M. le ministre et répond qu'il sent un souffle.

Certains vieilleux sont respirer à l'extrémité du tuyau d'où ne s'échappe qu'une haleine de mineur de gaz provenant du foyer enserré derrière le barrage.

Faisant demi-tour, l'on revient par le haut du treuil que l'on redescend jusqu'au niveau de 300 mètres. Il est midi ; à midi et demi à l'accrochage, on reprend place dans la cage et quelques secondes après on débarque au moulinage où, à notre grande surprise, sortant du trou noir, nous trouvons la neige recouvrant la surface au sol. Elle a fait sa première apparition durant notre séjour dans la mine.

Chacun se précipite vers le bain réparateur d'où bientôt l'on sort la figure et les mains débarrassées de la poussière noire recouvrant dans la mine.

M. le ministre, malgré la longueur de la visite à travers les tailles étroites, les voies accidentées, est tout dispos, il cherche les journalistes. — Qu'a-t-il donc à leur dire ? — Bientôt, les remercierait-il de l'intérêt témoigné dans son excursion souterraine, ensuite leur faire connaître son impression qu'il traduit ainsi :

Des renseignements qui m'ont été fournis au cours de ma visite et de l'examen des lieux que je viens de faire, je conclus que le service du contrôle des mines, d'accord avec les ingénieurs de la Compagnie de Courrières et le délégué mineur, a prescrit toutes les mesures propres à écarter tout danger dans le cas présent.

Le délégué mineur Lemal s'étant approché M. le ministre lui serra la main en le remerciant du bon service qu'il fait, veillant scrupuleusement à la sécurité de ses camarades.

Très touché, le délégué mineur répondit simplement : M. le ministre, je tâche de

---

24

PETITE JEANNE

PAR HENRI SÉBILLE

Un fiacre stationnait devant la porte de l'hôtel.

Dans ce fiacre, une femme attendait.

L'homme noir lui coulis son tardeau, et grimpa sur le siège à côté du cocher, tandis qu'un compagnon s'engouffrait dans le fiacre et aidait la femme à étayer la victime inerte.

La fiacre roula.

Stoïque dans l'angle d'une porte, à dix mètres de là, une femme le regarda passer.

L'homme noir insista sur le siège, à côté du cocher, lui fit un signe :

— Ça y est !

Elle n'avait que bonne de ce signe, elle avait cru, elle s'illusionnait déjà à la réalité d'une vengeance pour elle si douce à savoir, elle sortait au galop à l'hôtel du comte Desbrillets.

Elle s'imaginait à mite Jeanne, sortie la maîtresse de l'hôtel.

Cette fait l'oiseau est pris et enlevé !

Et l'angoisse Rosalette hésitait de dire

II

En chemin

Antonio Lopez traitait Etienne Forgeat.

Ce jeune garçon, à la suite duquel le Chien avait enlevé mademoiselle Germaine, Antonio Lopez, le jeune Forgeat.

— Je me débauche, mon cher Forgeat.

— Ah bien ! ce n'est pas trop tôt, mon cher Lopez. Voilà assez longtemps que je vous vois affairé, préoccupé, soucieux et même sombre...

— Sombre... Vous savez pourquoi...

— Oui, je souvenir de ce pauvre Bompar...

— Non, Lombard. Vous estropiez tout le temps les noms, même ceux qui vous sont le plus connus.

— Mol, Jeanne de la vie, j'ai une mémoire extraordinaire ! Vous disiez donc, Lombard ! oui, Lombard, la victime de cette mauvaise femme que vous êtes chargé de retrouver pour lui faire payer sa canaillerie... Est-ce que vous l'avez retrouvée, que vous soyez si content ?

— Pas encore, mais je suis sur la trace, et je la retrouverai quand je voudrai ?

— Ah ! bravo ! Je commence à m'expliquer la petite tête de ce soir.

— Attendez ! Ce n'est pas tout. Je sais, du même coup, terminer mon affaire des mines.

— Ah ! Ah ! la grande affaire ! Vous avez trouvé les capitaux nécessaires ?

— Je sais où les prendre, je n'ai qu'à me baiser.

— Baisez-vous ! Baisez-vous vite ! Les affaires, ça se range tout chaud... Ah ! vous êtes décidément un homme, mon cher Lopez.

— Je commence à le croire, mais ce n'est pas tout, mon cher Forgeat.

— Quoi donc encore ?

— Il arrive un plus extraordinaire, j'arrive au mariage. Tenez-vous bien, vous allez tomber à la renverse ou vous envoler au plafond.

Et Antonio Lopez annonça :

— J'ai retrouvé la fille de votre ami Dubourt...

Le petit vieux ne toucha pas, il ne s'envola pas davantage, mais il ouvrit une bouche à avaler tout ce qui se trouvait devant lui :

— Vous avez... retrouvé...

— Oui, cette petite Jeanne que vous étiez venu chercher il y a douze ans pour la ramener à son père...

— Et qui me fut volée par un misérable...

— Comme vous dites ! Seulement, il ne faudrait pas oublier que ce misérable ne travaillait pas pour son compte, mais pour celui de la mauvaise femme... C'était une victime, vous le savez bien, vous l'avez proclamé tout à l'heure...

— Ah ! oui, oui, en effet, Bompard, non, Lombard, ce pauvre Lombard. Et alors, vous êtes sûr d'avoir retrouvé la fille ?...

— Je vous la montrerai demain...

— Vrai ?

— Elle m'a écrit aujourd'hui, annonce un rendez-vous pour demain. Vous assisterez à l'entrevue, je veux que vous soyez du triomphe et que vous annonciez vous-même la bonne nouvelle à votre ami Dubourt...

— Oui, par exemple... Ah ! mon cher Lopez ! mon ami ! mon ami ! Moi, annoncer à Dubourt, à ce pauvre Dubourt... C'est le paradis !

— Ne me remercie pas ! cette joie vous était due... ce sera la compensation de ce qui vous arriva il y a douze ans. Je puis la dette de ce malheureux Lombard ; je vous la paie à vous et à votre ami Dubourt...

— Dubourt ! Il va devenir fou de bonheur !

— Mais non, mais non ! Il sera très raisonnable. Je l'espère, du moins, et je compte aussi qu'il saura reconnaître ce que j'aurai fait pour lui.

— Ah ! s'il ne reconnaîtra ! Mais vous pouvez lui dire tout ce que vous voudrez ! Il vous demeurait sa fortune ! Et c'est vraiment dommage que vous avez déjà votre affaire de mines, il vous aurait faite, lui...

— Vous croyez ? Nous croyez qu'il m'aurait fourni des capitaux ?

— Deux fois plutôt qu'une ! J'en suis sûr ! J'en réponds ! Tenez ! faites-moi donc le plaisir de hâcher vos capitalistes... oui, oui, hâchez-moi... Je vous en prie, laissez à Dubourt le moyen de vous témoigner sa reconnaissance ! Qu'est-ce qu'il vous faut ? Un million ? deux millions ? je signe pour lui ! Je suis autorisé, vous entendez, autorisé ! Il me l'a écrit cent fois : Toute ma fortune pour retrouver ma fille ! Et vous la lui rendez, sa fille ! Je signe ! je signe !

Antonio Lopez avait tourné en écoutant l'explosion et accueilli l'offre comme une chose attendue.

— C'est bien, répondit-il, je ne veux pas vous contrarier, et je tiens à être jusqu'au bout agréable à votre ami Dubourt ; je vais temporiser avec mes capitalistes et attendre l'arrivée du père de la petite Jeanne...

— A la bonne heure !

— Maintenant, si vous désirez absolument signer pour lui...

— J'y suis autorisé, je vous dis ! Ah ! le pauvre ami ! Mais si vous lui demandiez sa fille en mariage, il ne saurait pas vous la refuser !

Un éclair brilla dans les yeux de Lopez.

— Tiens ! mais j'y songe, pourquoi ne lui demanderiez-vous pas sa fille ?

Le Chilien éclaqua son regard et répondit :

— Je vous en prie, mon cher Forgeat, pas de paroles en l'air... Tenez-vous-en à ce que vous m'avez demandé pour votre ami ; je lui réserve mon affaire de mines et vous signerons les conventions demain, si vous pouvez tout de suite télégraphier la bonne nouvelle à votre ami...

Comme ils se levaient, quelque un toucha Lopez à l'épaule.

Le Chilien se retourna et il eut un léger mouvement de recul en reconnaissant celui que le petit vieux salnait déjà de son nom estropié :

— Tiens ! monsieur Bardy...

Albert Gardy ne répondit pas à l'exclamation de Forgeat ; il regardait le Chilien dans les yeux.

— Vous deviez m'attendre, monsieur Lopez !

Le Chilien ne se trouble pas :

— Je vous attends toujours depuis notre dernière entrevue !

— Mais, ce soir, plus particulièrement, monsieur !

— Ce soir... Je ne comprends pas !

— Je vais vous faire comprendre !

Antonio Lopez s'inclina et se tournait vers le petit vieux :

— Voulez-vous, cher ami, me laisser seul avec monsieur ?...

Puis, Forgeat s'écartant :

— Excuses-moi d'éloigner mon ami, j'ai pensé que ce rue vous aurait à me dire ne regardait que vous et moi. Je vous écoute...

— Ce que j'ai à vous dire, vous le savez, monsieur Lombard, commença Albert Gardy.

— Lombard ! Et le Chilien... Bah, puisque vous y tenez, je suis Lombard. Quant à savoir, non, je ne sais rien... rien de plus que ce que vous m'avez dit ailleurs.

— Parce que vous ne voulez pas savoir ! Parce que vous ne pouvez pas avouer sans vous perdre. Mais je vous y forcerai, moi.

Et le fiancé de Germaine continua, posant la question qui lui brûlait les lèvres, qui enfiévrait son regard et enrouchissait sa voix :

— Vous avez volé la fille de ma fiancée !

Le Chilien ouvrit des yeux étonnés :

— Votre fiancée !...

— Oui, ma fiancée, Mlle Germaine, que vous avez fait enlever, ce soir vers six heures.

— Moi, j'ai fait l...

L'étonnement du Chilien n'était point joué, et cet étonnement devenait de la stupeur.

— Elle a donc disparu ?... Voyons! Voyons! monsieur Gardy, pas de scène dramatique pour le plaisir d'y revenir ! Vous n'aimez pas la vérité, toute simple, toute nue ! si vous venez me réclamer votre fiancée, si vous m'accusez de l'avoir fait enlever, c'est qu'elle a disparu !

— Je ne sais rien, ce soir, et, à l'heure où nous sommes, elle n'est pas rentrée et elle n'a rien fait savoir à sa mère...

Tout pâle et aussi affecté que le fiancé, Antonio Lopez s'écria :

— C'est épouvantable !

Et son cri était sincère ; cette disparition de Germaine, de la fille de Pierre Dubourt, c'était l'écroulement de tout ce qu'il pouvait espérer.

Si sincère que Gardy se demanda :

— Est-ce qu'il ignorerait ?

Il ignorait, en effet. Il ne savait rien, il ne doutait pas qu'à l'heure où il triomphait déjà, en sûreté que les s'emparait de Germaine et lui soufflait l'instrument de ses vengeances et de ses rêves de fortune.

— Monsieur Gardy, prononça-t-il, je vous réfirmie, je vous jure que l'apparence de vos bonnes, la disparition de votre fiancée, et s'il vous faut une preuve de ma sincérité, vous n'avez qu'à me suivre ; je vais moi-même me mettre à la recherche de cette jeune fille, et je ne m'arrêterai que lorsque je l'aurai retrouvée !

(*A suivre*).

CHOCOLAT DELESPAUL-HAYEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR
93, Rue Nationale, Lille.